

VINGTIÈMES

des Biens-fonds &
deux sous pour livre
du Dixième.

ANNEE 1772

N^o. 25.

R. Ducrau



GÉNÉRALITÉ DAUCH
ELECTION D'Armagnac
COMMUNAUTÉ DE Moufort

RÔLE fait par Nous *ETIENNE-LOUIS JOURNET*,
Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des
Requêtes ordinaire de son Hôtel, Intendant de Justice, Police &
Finances de la Généralité d'Auch, des sommes qui doivent être
levées en exécution de l'Édit du mois de Mai 1749, Déclara-
tions & autres Edits rendus depuis, & notamment de *celuy*
en son dit mois de Janvier, pour le premier
Vingtième, le second Vingtième, & les deux sous pour livre du
Dixième, sur tous les Biens-fonds, Maisons, Seigneuries, Fiefs,
Fermes, Domaines, Terres, Prés, Bois, Vignes, Marais, Pâca-
ges, Usages, Etangs, Rivières, Moulins, & sur tous autres
Droits & Biens généralement quelconques, situés & possédés
dans la Communauté d' *Moufort* — Election
d' *Armagnac* — par les Nobles, Ecclesiastiques,
Officiers, exempts & privilégiés, Bourgeois & Habitans tailla-

X Remond Cererae quatuor
 Livre un set cinq denier
 paye le 25 fev 1772 trois livres et 3^d
 paye le 27 abr une livre un set cinq
 denier cy - 17⁷ 5

ART. 64

X M. Broquerville quarante
 Neuf livres seize sols sept denier
 paye le 6 may 1772 quarante neuf livres
 seize sols sept denier cy - 49¹⁶ 7

ART. 65

X M. Duolomeis soixante
 Cinq livres trois sols cinq denier
 paye le 1^{er} aout 1772 soixante cinq
 livres treize sols cinq denier cy - 65¹³ 5

ART. 66

X M^{re} aut^{re} Dabruin
 Trois Livres un set sept denier
 paye le 21 abr - 30 - 16 2 - 1 - 7 33 - 17 - 7

Don fait par la description
 du contrat de 33¹⁷ 7^d
 en faveur de M^{re} Dabruin
 ordonnance qui en est
 au bureau

586. 6 58.12.8 644.18.8

AR
 J. M.
 deux denier
 paye le 27 fev
 7
 AR
 Jaur
 Neuf livres
 paye le 24
 denier cy
 paye le 18
 AR
 M^{re}
 soixante
 paye le 2
 denier cy
 paye par le
 seize sols
 A
 Geru
 Neuf
 paye le 4
 7
 paye le

payé le 29 fev 1772 deux sols
 9 - - - - - 13 22

ART. 70

Jean Durieu six livres
 Neuf Sols dix deniers

payé le 24 may 1772 une livre neuf sols dix deniers
 payé le 18 aoust 1772 cinq livres cy 5^l

5 - 18 - 11 - 10 - 6 - 9 - 10

ART. 71

M. de Camignau
 Soixante sept livres deux sols

payé le 2 aoust 1772 par le Syndic de Compiègne
 toute une livre cinq sols sept deniers cy. 31^l 5^s 7^d
 payé par le même le 4 fev. toute cinq livres
 seize sols cinq deniers cy. 56^l 16^s 8^d

61 - 6 - 2 - 67 - 2

ART. 72

German Broqueville dix
 Neuf livres six sols

payé le 8 fev 1772 dix livres six sols
 payé le 16 fev 1772 neuf livres cy 9^l

18 - 1 - 16 - 19 - 16

745. 0 74. 10. 1 819. 10. 1

monforte

L'an mil sept cents soixante treize et le

vingt sixieme jour du mois de septembre dans l'hotel de ville de monforte
assemblee aux formes ordinaires et en assemblee generale, maître Jean Jacques
Lévesque conseiller du roy, magistrat en chef du pair et viconte de fessinguet
juge de la ville de monforte, grand juge de la baronne president. Messieurs
Laffite, sutton, le martin, fonsat, elre goulard, garipuy, laubet, fessinguet
labarraque pere, delon, flavois, fasson, silber, melac, jean francois
la gracian la court.

Le conseil de la Communauté absent quoique inducement invité par le
public et au bruit de la cause suivant usage

Par monsieur parique premier consul a été dit que en conformité des
anciens reglemens et usages de la presente Communauté elle est tenue
de se publier toutes les années a l'effet de nommer de nouveaux Consuls
et que les Consuls en charge sont tenus chacun suivant leur serment
proposés deux sujets pour remplir les dites charges; a partant que
l'effet il a convoqué la présente assemblée pour délibérer le quelle jura
a propos.

Sur quoi il a été un animement de libérer par la dite Communauté
soit tout ou en partie prouvé a la nouvelle nomination des Consuls, pour les
dix ans de vacance de l'an mil sept cents soixante quatorze

et de suite Mr. marqui a nommé et choisi pour le premier rang
docteur en médecine et maître garipuy notaire. pour la seconde rang
pour le second rang Mr. drat, et matthieu Breton
pierre Breton nommé et choisi pour le troisième rang guillaume Labarraque
et Bertrand melac.

Baptiste et martin nommé et choisi pour le quatrième rang vital
et Blaise gault.

Sur quoi le vote demerité par le dit maître lieu il fut trouvé par la
pluralité de suffrages en tre goulard docteur en médecine a été nommé
pour remplir la charge fonction de premier consul, le sieur de
Marchand pour second consul, le sieur Bertrand melac pour troisième
consul, et Blaise gault pour quatrième consul, pour parus en exécuter
les fonctions de leurs charges durant le restant de la présente année
et pour l'exercice de mil sept cents soixante quatorze a la charge
aux de prêter le serment aux formes ordinaires et ont signé
Lévesque, president, marqui premier consul, Laffite, sutton, fessinguet
Breton, le martin, douat ancien jurat, foliviere, laubet, delon, garipuy
goulard, goulard, labarraque, laubet, la court.

ordon les autres pour en savoir de ce requis par nous.

Raquis

L'an mil sept cents soixante treize et le vingt sixieme jour de
septembre se sont présentés par devant nous, Jean Jacques

273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500